



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
22/09/2022	05/10/2022	2022-6441

**1. Intitulé du projet**

Remplacement du forage d'eau existant par un nouveau forage d'eau de 70 mètres de profondeur

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom  Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
27 - Forages en profondeur, notamment les forages géothermiques, les forages pour l'approvisionnement en eau, à l'exception des forages pour étudier la stabilité des sols. a) Forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure à 50	Ouvrage d'environ 70 mètres de profondeur Prélèvement de 50000 m3 par an : Projet soumis à la rubrique 1.1.1.0 de l'article R122-1 du Code de l'environnement. Ce projet sera également soumis à la rubrique 1.1.2.0 de l'article R122-1 du Code de l'environnement.

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Réalisation d'un nouveau forage d'eau de 70 m de profondeur en substitution de l'ancien forage (dossier 2019-4225) pour sécuriser la production en eau de l'exploitation agricole.

## **4.2 Objectifs du projet**

Alimentation en eau pour une exploitation agricole (alimentation en eau des bovins).

Objectif de production du nouveau forage sera au maximum d'environ 8 m<sup>3</sup>/h, 140 m<sup>3</sup>/jour et 50000 m<sup>3</sup>/an

La répartition du prélèvement se fera de 10000m<sup>3</sup> pour l'abreuvement des bovins et 40000 m<sup>3</sup> pour l'irrigation des cultures (alimentation bovins).

Ce nouveau projet de forage vient en remplacement de l'ancien ouvrage (Ref : 2019-4225). Il ne s'agit dans aucune des façons d'attribuer un nouveau volume mais bien de réaliser une substitution de ce dernier.

L'ancien forage a bien été réalisé en 2020 mais ne présente pas de productivité (quasi-nulle) pour faire un quelconque prélèvement. Cette nouvelle demande d'examen au cas par cas fait suite à la concertation de la DDT49 afin de refaire le projet depuis le début car la localisation a changé de plusieurs centaines de mètres. Ce projet est une nouvelle tentative afin de prospecter et d'exploiter une ressource en eau pour l'exploitation du GAEC de la Beltière.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Foration d'un forage d'eau au moyen d'une foreuse sur chenille avec un compresseur annexé monté sur camion.

Durée des travaux estimée à deux jours au maximum.

Le forage suit la norme NF X10-999 d'Août 2014 qui correspond à la rubrique 4.5.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

L'ouvrage sera équipé d'une pompe immergée de type 4 pouces alimentée électriquement pour un débit maximum de 140 m<sup>3</sup>/j.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la rubrique 1.1.1.0 du Code de l'Environnement, et fera l'objet d'un dossier de déclaration d'avant travaux. Il est également soumis à la rubrique 1.1.2.0 de l'article R122-1 du Code de l'environnement et fera l'objet d'un dossier de prélèvement.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Corps du forage PVC 115/125 mm de 0 à 10 m avec tube plein et de 10 à 70m avec tube crépiné.	115/125 mm 0-7 m
Cimentation de 0 à 7 m	
Citerneau en béton avec capot de 0.5 m au dessus du TN, équipé d'un cadenas d'artillerie (clé triangle).	
Dalle bétonné de 3m <sup>2</sup> autour du forage.	

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Parcelle 0020 section ZO  
La Beltière  
Chemillé-en-Anjou  
Commune de Chanzeaux  
49750

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 0° 6 2' 8 5" 83 Lat. 4 7° 2 6' 0 7" 73

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type II la plus proche (VALLEE DE L'HYROME) se trouve à environ 4,7 km au nord-est.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après les données de reseau-zones-humides.org la pré-localisation de la zone humide la plus proche est à environ 61 mètres au sud-ouest du projet. Simulation OUAIP (annexe) avec impact raisonnable (inférieur à 1.8 m sur une période de 200 jours) à 61 m du prélèvement sur la zone humide (pré-localisation). S'agissant d'une pré-localisation, le rabattement est grandement majoré, de plus il reste à prouver une connexion entre le niveau superficiel et souterrain.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est pas concerné par un PPRi.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à 4.7 km au sud-ouest du site NATURA 2000 de la Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-De-Cés (FR5200622).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nouveau forage destiné à un prélèvement potentiel de 140 m <sup>3</sup> /j d'eau souterraine soit environ 50000 m <sup>3</sup> par an sous réserve d'un débit suffisant.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Simulation OUAIP (annexe) avec impact raisonnable (inférieur à 1.8 m sur une période de 200 jours) à 61 m du prélèvement sur la zone humide (pré-localisation). Un piézomètre éphémère sera implanté dans la zone humide la plus proche (à proximité d'un cours d'eau) afin d'évaluer la rabattement réel lors des essais de pompage et les corrélés avec les simulations réalisés.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les travaux de foration engendreront ponctuellement des vibrations au sol.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Le seul ouvrage dans le rayon de 500 m est un sondage. Il n'y a aucun ouvrage avec prélèvement d'eau recensé auprès de la BSS dans ce périmètre, l'impact au-delà de cette distance est très négligeable.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Pour limiter l'impact des travaux sur le milieu environnant, les mesures suivantes seront mises en œuvre :

- sécurisation du chantier par la pose de panneaux et de grillage de prévention,
  - le matériel sera régulièrement entretenue et vérifié, et toutes les précautions seront prises pour éviter les déversements accidentels d'hydrocarbures notamment lors des phases de remplissage de réservoirs.
  - les eaux de forage pendant les phases de foration seront canalisées au moyen d'un merlon qui sera mis en œuvre spécifiquement pour diriger celle-ci vers un bassin de décantation avant rejet vers le milieu superficiel. Le bassin de décantation a pour objet de piéger les matières en suspensions par décantation des eaux de forage et réguler les a-coups hydrauliques. La localisation a été décidée par le pétitionnaire afin de s'éloigner de toute source de pollution d'origine humaine ; pas d'habitations et de systèmes d'assainissement, pas de bâtiments d'élevage, pas de parcelles accueillant du bétail. Il y a également une obligation de non-épandage de 50 m autour du projet de forage.
- Les cartes fournies en annexe illustrent la pré-localisation des zones humides et non les zones humides vérifiées. Les zones humides pré-localisées sont d'ores et déjà en dehors du périmètre requis pour l'implantation du nouveau forage, la plus proche étant à 61 m de distance. De plus, le rabattement sera limité partiellement (voir grandement) car l'interaction avec la surface est à minorer quand on se situe dans le contexte de socle.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Travaux de faible importance, ne nécessitant pas d'évaluation environnementale(étude d'impact).

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

- Coupe prévisionnelle du forage
- Détermination et Usages des bâtiments et parcelles du pétitionnaire et du voisinage
- Localisation des forages avoisinants et des sites BASOL/BASIAS référencé par la BSS et Géorisques.
- Simulation OUAIP expliquant l'impact potentiel du forage à la zone humide pré-localisée la plus proche

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Chemillé-en-Anjou

le, 05/10/2022

Signature

*JOBIN Damien*  
*JOBIN*

MAIRIE DE LA BELTIERE  
SIRET : 52283943000017  
N°12 LA BELTIERE  
CHANZEAUX  
49750 CHEMILLE EN ANJOU